

Image not found or type unknown



Etats des lieux sortant devis paysagiste

Par **micchat**, le **17/02/2015** à **14:15**

Mon propriétaire vient de me faire parvenir un devis de paysagiste de 1300 euros pour soi disant tailler une haie à la forme qu il souhaite, arracher 2 lauriers sauce qui étaient déjà là à mon arrivée il y a 9 ans et tailler un pommier(petites pommes) avec une coupe spécifique. je cite le devis!!!! ce paysagiste ne connaît même pas le " malus Everest" appelle plus couramment "pommier fleur" et remettre du caillou sur le parking ...chose que mon propriétaire n'a pas fait une seule fois en 9 ans et j' ajoute aussi que si mon jardin ne lui plaisait pas il pouvait me le dire avant! nous étions voisins!!!
a-t-il le droit d'exiger cela???
merci de vos réponses